



HALTE AUX VOLS : DLR ET LA PROFESSION RENFORCENT LA FORMATION DES FORCES DE L'ORDRE

Depuis le début de l'année, la commission Halte aux vols de DLR multiplie les sessions de formation destinées aux forces de l'ordre, directement dans les ateliers de ses adhérents. Une démarche qui mobilise entreprises, constructeurs et services spécialisés autour d'un même objectif : améliorer la connaissance et l'identification des matériels de construction et de manutention, pour faciliter la reconnaissance des machines volées et leur restitution aux entreprises victimes.

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

Former sur le terrain pour mieux identifier les matériels

Face à la diversité des marques, des modèles et des systèmes d'identification, reconnaître avec certitude un matériel peut s'avérer complexe. C'est tout l'intérêt des formations pilotées par DLR : placer les forces de l'ordre directement au contact des machines et leur permettre de bénéficier de l'expertise des professionnels de la filière. Les adhérents qui accueillent ces sessions jouent à ce titre un rôle essentiel. En ouvrant leurs ateliers et en mettant à disposition différents matériels, ils permettent aux participants de travailler sur un éventail aussi large que possible de marques et de modèles. Les constructeurs sont également associés à cette démarche, en apportant leurs connaissances sur les caractéristiques et les méthodes d'identification propres à leurs matériels.

Une vidéo réalisée lors de l'une de ces formations permet aujourd'hui de découvrir concrètement ce travail mené sur le terrain. [Voir la vidéo](#)



Capitaliser les connaissances dans un outil réservé aux forces de l'ordre

L'enjeu ne s'arrête toutefois pas aux représentants formés. Les informations recueillies et les méthodes d'identification étudiées ont vocation à être progressivement répertoriées dans un guide à diffusion strictement restreinte, exclusivement destiné aux forces de l'ordre. Cet outil confidentiel permettra de capitaliser sur les connaissances apportées par les professionnels et les constructeurs, puis de les rendre accessibles aux services concernés au sein des réseaux des forces de l'ordre.

Ce travail est conséquent. Il nécessite du temps, l'implication des professionnels, la mobilisation des forces de l'ordre et une coordination dans la durée. DLR assure le pilotage et l'orientation de ces formations, tandis que les adhérents, les constructeurs et les forces de l'ordre apportent chacun leur expertise.

Cette mobilisation de toute la filière doit permettre de franchir progressivement une nouvelle étape : donner aux forces de l'ordre davantage de clés pour reconnaître et identifier les matériels auxquels elles sont confrontées et, lorsqu'une machine volée est retrouvée, faciliter son rapprochement avec son propriétaire et sa restitution.

DLR remercie encore une fois l'ensemble des adhérents mobilisés, le Plateau d'investigation véhicule (PIV), l'Unité nationale de Police judiciaire de la Gendarmerie nationale (UNPJ-GN), l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) de la Direction nationale de la Police judiciaire (DNPJ), les sections de recherche, les services territoriaux et partenaires européens qui contribuent quotidiennement à la lutte contre les vols et les escroqueries visant les matériels professionnels.

L'ensemble des outils et guides pratiques élaborés par la commission Halte aux vols est disponible sur la page dédiée : www.dlr.fr/halte-aux-vols